

Commune de Morzine-Avoriaz  
**TARIFS MUNICIPAUX AU 01.01.2024**

**(Service non assujetti à la TVA, sauf budget "Eau et assainissement")**

DESIGNATIONS	2022	2023	2024
<b>FOURRIERE</b>			
<b>Immobilisation matérielle</b>			
Véhicules Poids lourds	7,00	7,00	7,00
Voitures particulières	7,00	7,00	7,00
Autres véhicules (dont motocyclettes)	7,00	7,00	7,00
<b>Opérations préalables</b>			
Véhicules Poids lourds	22,00	22,00	22,00
Voitures particulières	15,00	15,00	15,00
Autres véhicules (dont motocyclettes)	7,00	7,00	7,00
<b>Enlèvement</b>			
Véhicules Poids lourds			
> à 3,5 tonnes ≤ à 7,5 tonnes	122,00	122,00	122,00
> à 3,5 tonnes ≤ à 19 tonnes	213,00	213,00	213,00
> à 19 tonnes ≤ à 44 tonnes	274,00	274,00	274,00
Voitures particulières	120,00	120,00	120,00
Autres véhicules (dont motocyclettes)	45,00	45,00	45,00
<b>Garde journalière</b>			
Véhicules Poids lourds	9,00	9,00	9,00
Voitures particulières	6,00	6,00	6,00
Autres véhicules (dont motocyclettes)	3,00	3,00	3,00
<b>Expertise</b>			
Véhicules Poids lourds	91,00	91,00	91,00
Voitures particulières	61,00	61,00	61,00
Autres véhicules (dont motocyclettes)	30,00	30,00	30,00
<b>ENLEVEMENT DE MOBILIER SUR LE DOMAINE PUBLIC</b>			
Mobilier léger (chaise, table, parasol, transat, ...) - la pièce	30,00	30,00	30,00
Mobilier lourd (congélateur...) - la pièce	100,00	100,00	100,00
Opération préalable	25,00	25,00	25,00
Immobilisation du matériel	10,00	10,00	10,00
Frais de garde - par jour	5,00	5,00	5,00
<b>VENTE DE BOIS DE CHAUFFAGE OU DE CHARPENTE</b>			
Bois non coupé - le m <sup>3</sup>	25,00	25,00	25,00
Bois coupé - le m <sup>3</sup>	35,00	35,00	35,00
Bois de charpente - le m <sup>3</sup>	50,00	50,00	50,00
<b>VENTE DE LIVRETS DE DECOUVERTE DU SENTIER DU RENARD</b>			
Le livret	2,00	2,00	2,00
Le livret avec carte Multipass	1,50	1,50	1,50
<b>DROIT DE PLACE</b>			
Droit de place annuel des taxis	140,00	148,00	148,00
Droit de place annuel des traîneaux	gratuit	gratuit	gratuit
Droit de place journalier des marchés - le ml	7,00	7,00	8,00
Droit de place journalier des foires et brocantes - le ml	6,00	6,00	6,00
Droit de place journalier de stands lors d'évènements temporaires - le m <sup>2</sup>		2,00	2,00
Forfait journalier électricité et eau	7,50	10,00	10,00
Abonnement au marché pour la saison d'été (15/06->15/09) - le ml	63,00	63,00	73,00
Abonnement annuel au marché - le ml	65,00	65,00	65,00
Abonnement annuel électricité et eau	80,00	100,00	100,00
Droit de place journalier des cirques	55,00	100,00	100,00
Redevance forfaitaire d'installation des cirques	60,00	100,00	100,00
Caution d'installation des cirques	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Droit de place des manèges - saison d'été (saison touristique-date fixée par l'office du tourisme)	210,00	250,00	258,00
Droit de place des manèges - saison d'hiver (saison touristique-date fixée par l'office du tourisme)	420,00	500,00	516,00
Droit de place des manèges - à l'année		680,00	701,00

<b>REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC</b>			
Redevance d'occupation domaine public chalet / food truck (vente à emporter) - le m <sup>2</sup> par an		70,00	72,00
Redevance d'occupation domaine public chalet / food truck (vente à emporter) - le m <sup>2</sup> par jour		3,00	3,10
Redevance d'occupation domaine public - le m <sup>2</sup> par an - avec plan d'occupation	42,00	44,50	46,00
Redevance d'occupation domaine public - le m <sup>2</sup> par an - sans plan d'occupation	84,00	89,00	92,00
Redevance d'occupation domaine public - le m <sup>2</sup> par jour lors d'évènements temporaires		2,00	2,10
Redevance d'occupation domaine public en secteur vert - le m <sup>2</sup> par an	21,00	22,00	23,00
Redevance d'occupation domaine public aménagé - le m <sup>2</sup> par an	84,00	89,00	92,00
Redevance d'occupation domaine public Emprise gros parasol fermé - le m <sup>2</sup> par an	150,00	158,50	164,00
<b>REDEVANCE D'OCCUPATION DE VOIRIE (pour travaux non communaux / déménagement)</b>			
Hors saison touristique :			
Redevance d'occupation de voirie en zone de stationnement bleue et blanche - par jour par m <sup>2</sup>		0,50	0,50
Redevance d'occupation de voirie hors zone de stationnement bleue et blanche - par jour par m <sup>2</sup>		0,25	0,25
Redevance pour fermeture d'une voie de circulation - par jour		200,00	200,00
Redevance pour fermeture d'une voie de circulation - par demi-journée		100,00	100,00
En cas de fermeture d'une voie, cumul de la redevance pour fermeture avec celle d'occupation de voirie			
Redevance minimale pour toute occupation de voirie		20,00	20,00
Majoration de 100 % de la redevance d'occupation de voirie pendant la saison touristique			
Majoration de 100 % de la redevance pour tout dépassement de durée - par jour de dépassement			
<b>INTERVENTION DES SERVICES COMMUNAUX</b>			
Intervention par fontainier - l'heure - H.T.	56,00	59,00	61,00
Intervention par fontainier - l'heure le dimanche, les jours fériés ou la nuit - H.T.	112,00	118,00	122,00
Prestation de réouverture de branchement en eau potable - le forfait H.T.	76,00	80,00	83,00
Prestation de contrôle de branchements de maison individuelle - le forfait H.T.	153,00	162,00	167,00
Intervention par agent communal - l'heure	41,00	43,00	45,00
Intervention par agent communal - l'heure le dimanche, les jours fériés ou la nuit	81,00	86,00	90,00
Prestation de suivi par personnel d'encadrement - l'heure	81,00	86,00	90,00
Prestation de suivi par personnel d'encadrement - l'heure le dimanche, les jours fériés ou la nuit	163,00	172,00	180,00
Intervention d'une machine avec chauffeur - l'heure	92,00	97,00	100,00
Remorquage dans la station - le forfait	203,00	214,00	221,00
Remorquage sur la route départementale - le forfait	224,00	237,00	245,00
Remorquage avec dameuse - le forfait	224,00	237,00	245,00
Dépannage avant la saison dans la station - le forfait	203,00	214,00	221,00
Déneigement - l'heure	137,00	145,00	150,00
Déneigement avec dameuse - l'heure	157,00	166,00	171,00
Remise en état de la voirie par une dameuse communale - l'heure	264,00	279,00	288,00
Enlèvement de déchets - le forfait	81,00	172,00	180,00
Dépôt de terre sur une décharge autorisée - le m <sup>3</sup>	3,00	3,00	3,00
Remise en état d'appartement - le m <sup>2</sup>	5,00	10,00	10,00
<b>LOCATION DE MATERIEL (à l'unité)</b>			
Tente pliante	55,00	55,00	55,00
Tente tube acier	75,00	75,00	75,00
Plonge	55,00	55,00	55,00
Bar (banque)	30,00	30,00	30,00
Bar hexagonal	150,00	150,00	150,00
Barbecue	30,00	30,00	30,00
Table	5,00	5,00	5,00
Chaise	1,20	1,20	1,20
Banc	50,00	5,00	5,00
Barrière de police	3,30	3,30	3,30
Scène - location par jour	400,00	400,00	400,00
Scène - location par semaine	1 500,00	1 500,00	1 500,00
Igloo - location par jour	500,00	500,00	500,00
Igloo - location par semaine	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Porte-vélos avec emplacement - la saison d'été			175,00
Forfait horaire de livraison et de montage de matériel	81,00	86,00	90,00

<b>LOCATION D'APPARTEMENTS ET DE LOCAUX COMMUNAUX</b>			
<b>AVORIAZ</b>			
Appartements mis à disposition des employés communaux - loyer mensuel charges comprises :			
Nécessité absolue de service	gratuit	gratuit	gratuit
Autres :			
Appartement 4 chambres et plus	123,00	127,00	138,00
Appartement 3 chambres	116,00	120,00	130,00
Appartement 2 chambres	110,00	114,00	124,00
Appartement 1 chambre	102,00	106,00	115,00
Studio cabine		102,00	111,00
Studio	95,00	98,00	107,00
Chambre aux écuries - loyer mensuel charges comprises - le m <sup>2</sup>	4,15	4,30	4,70
Appartements aux écuries - loyer mensuel charges comprises	169,00	175,00	190,00
Box aux écuries - pour la saison hivernale	950,00	983,00	1 017,00
Box aux écuries - pour la saison estivale	950,00	983,00	1 017,00
Box aux écuries - les week-ends de la saison hivernale	533,00	552,00	571,00
Box aux écuries - les week-ends des vacances de février	367,00	380,00	393,00
Salle ALTIFORME - l'heure	12,00	12,50	13,00
Alpage de Chavanette - SERMA - par an	1 110,00	1 149,00	1 189,00
<b>MORZINE</b>			
Logements mis à disposition des employés communaux - loyer mensuel charges comprises :			
Nécessité absolue de service	gratuit	gratuit	gratuit
Autres - le m <sup>2</sup>	8,05	8,30	8,60
Locaux à l'OT MORZINE pour les sociétés privées - loyer mensuel charges comprises - le m <sup>2</sup>	15,90	16,50	17,10
Emplacement parking souterrain - maison médicale Morzine - pour les résidents - par an	300,00	310,00	320,00
Emplacement parking souterrain - maison médicale Morzine - pour les non-résidents - par mois	50,00	52,00	54,00
Logements mis à disposition des structures extérieures - loyer mensuel charges comprises - le m <sup>2</sup>	12,70	16,00	17,40
Caves mises à disposition des extérieures - loyer mensuel charges comprises			15,00
Locaux mis à disposition d'associations dans le cadre d'une occupation continue - par an	100,00	100,00	100,00
Bureaux - loyer mensuel charges comprises - le m <sup>2</sup>	23,10	24,00	25,00
Salle communale hors parc des sports - Forfait 1/2 journée	64,00	89,00	92,00
Salle communale hors parc des sports - Forfait journée	103,00	136,00	141,00
Salle communale hors parc des sports - Forfait 08 H / 24 H 00	124,00	146,00	151,00
Vente de badges pour le contrôle d'accès aux bâtiments communaux - la pièce	30,00	30,00	30,00
<b>CONCESSION DE CIMETIERE</b>			
Concession pleine terre 15 ans au cimetière de l'église	150,00	150,00	150,00
Concession pleine terre trentenaire	210,00	210,00	210,00
Concession pleine terre cinquantenaire	300,00	300,00	300,00
Concession emplacement trentenaire au colombarium - 3 urnes	650,00	650,00	650,00
Concession caveau cinquantenaire au nouveau cimetière - 2 places	1 600,00	1 600,00	1 600,00
Concession caveau cinquantenaire au nouveau cimetière - 3 places	2 300,00	2 300,00	2 300,00
<b>DROIT DE PHOTOCOPIES</b>			
<b>PHOTOCOPIE EN NOIR ET BLANC</b>			
A4 simple recto	0,20	0,20	0,20
A4 recto-verso	0,40	0,40	0,40
A3 simple recto	0,40	0,40	0,40
A3 recto-verso	0,70	0,70	0,70
<b>PHOTOCOPIE EN COULEUR</b>			
A4 simple recto	0,70	0,70	0,70
A4 recto-verso	1,40	1,40	1,40
A3 simple recto	1,40	1,40	1,40
A3 recto-verso	2,50	2,50	2,50